

**Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.**

Procès-verbal

Séance en ligne du Conseil des Suisses de l'étranger du 27 novembre 2021 avec le système de visioconférence « Zoom »

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
2. Détermination du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance des 20 et 23 août 2021
4. Informations du Comité et de la direction
 - 4.1. Prise de position de l'OSE
 - 4.2. Session d'automne du Parlement
5. Élection d'un membre de la Commission de la « Revue Suisse »
Maria Silletta, représentante du lectorat
6. Élection d'un membre de l'intérieur du CSE
Isabelle Moret (PLR/VD)
7. Élection d'un membre de l'intérieur du CSE
Jérôme Benoit (représentant de Pro Helvetia)
8. Positionnement actuel et futur de l'OSE
 - 8.1. Informations sur la retraite du Comité des 23 et 24 octobre 2021
 - 8.2. SWOT
 - 8.3. Discussion ouverte
9. Discussion : comment faciliter l'exercice des droits politiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger ?
 - Besoins spécifiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger
 - Actions entreprises par l'OSE
 - Situation actuelle et attentes de l'OSE
 - Points de vue des représentantes et des représentants :
 - du Département fédéral des affaires étrangères, Direction consulaire
 - de la Conférence suisse des Chanceliers d'État
 - de la Poste
 - Discussion et questions
 - Conclusion et actions ultérieures de l'OSE

10. Discussion sur la problématique bancaire

- Besoins spécifiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger
- Actions entreprises par l'OSE
- Situation actuelle et attentes de l'OSE
- Points de vue des représentantes et des représentants :
 - de SwissBanking (Association suisse des banques)
 - de la BCGE
 - de Yapeal (FinTech)
- Discussion et questions
- Conclusion et actions ultérieures de l'OSE

11. Divers

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la réunion disponible sur YouTube.

Lien vers la diffusion en direct le 27 novembre 2021 : https://youtu.be/ZVX_v9z9f6w

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

Filippo Lombardi salue les personnes présentes et ouvre la séance du Conseil des Suisses de l'étranger. 86 déléguées et délégués se sont inscrits.

Les personnes mentionnées ci-dessous se sont excusées et n'assistent pas à la séance :

Martin Abächerli, Allemagne
Annette Aerni Mendieta, Bolivie
Erich Bloch, Israël
Remo Gysin, Suisse
Christina Kallmeyer, Allemagne
Erna Kleiner, Danemark
Lucas Metzger, Suisse
Françoise Millet-Leroux, France
Isabelle Moret, Suisse
Tom Neidecker, États-Unis
Gérald Richli, Espagne
Marion Scheel, Brésil
Carlo Sommaruga, Suisse
Federico Sommaruga, Suisse Tourisme
Rudolf Wyder, Suisse

Ariane Rustichelli procède à l'introduction technique pour la séance d'aujourd'hui. Celle-ci est diffusée en direct sur le canal YouTube et peut être suivie sous le lien indiqué ci-dessous.

Diffusion en direct : https://youtu.be/ZVX_v9z9f6w

Filippo Lombardi propose un temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de proposition et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

Décision

Le Conseil approuve, par 76 voix, le temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de proposition et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

Filippo Lombardi demande si le Conseil accepte l'ordre du jour.

Décision

Par 80 voix, le Conseil approuve l'ordre du jour.

2. Détermination du quorum

Sur les 129 déléguées et délégués, 86 ayant le droit de vote ou leurs représentantes et représentants respectifs se sont connectés au début de la séance. Le quorum de 43 voix étant atteint, le Conseil est apte à prendre des décisions.

Les suppléantes et suppléants des délégués ne peuvent voter qu'à condition de représenter officiellement un délégué ou une déléguée.

Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

3. Adoption du procès-verbal de la séance des 20 et 23 août 2021

Décision

Par 78 voix contre 1 et 1 abstention, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance des 20 et 23 août 2021.

Jeannette Seifert Wittmer, États-Unis, souhaite que le processus d'établissement du procès-verbal soit raccourci.

Ariane Rustichelli : une fois établi, le procès-verbal est traduit en français, puis envoyé aux déléguées et aux délégués avant la séance du CSE suivante pour prise de position, comme jusqu'à présent. Pour cette raison, il n'est pas possible d'envoyer le procès-verbal deux semaines après la séance.

Filippo Lombardi soutient cette proposition afin que le procès-verbal soit, à l'avenir, envoyé au plus tard un mois après la séance du CSE.

Daniel Plumet, France indique qu'il avait envoyé un mail le 15 octobre 2021 (objet de plusieurs échanges) sur le procès-verbal du 20/23 août 2021 envoyé le 11 octobre 2021 regrettant qu'aucune de ses 3 interventions n'ait été portée au procès-verbal, notamment celle où il proposait que le monument aux victimes du nazisme soit dressé à proximité du Paul Klee Centrum à Berne, haut lieu de culture mondiale d'autant que, à l'encontre de ses idées d'artiste, le peintre avait été contraint de se battre en 1914-1918 dans les rangs de l'armée allemande.

Ariane Rustichelli : le secrétariat a effectivement reçu cette demande, mais il attend toujours la formulation exacte de M. Plumet. Concernant les demandes relatives au placement du monument commémoratif, une séance aura lieu avec le DFAE à ce sujet. Filippo Lombardi y participera. Nota Bene : Monsieur Plumet a envoyé sa proposition de modification du procès-verbal (tel que mentionné dans le paragraphe ci-dessus) le 25 janvier 2022.

4. Informations du Comité et de la direction

4.1. Prise de position de l'OSE

Filippo Lombardi : il y a trois communications importantes. D'autres suivront au point 8 de l'ordre du jour « Positionnement actuel et futur de l'OSE ».

Convention de prestation DFAE/OSE

Une rencontre a eu lieu le 18 octobre 2021 avec le DFAE. La convention de prestations expire à la fin de l'année. Elle est valable quatre ans et doit être révisée à l'issue de chaque législature. Une autre séance a eu lieu le 1^{er} décembre 2021. À l'avenir, la comptabilité sera tenue conformément à la norme Swiss GAAP RPC. La question de savoir si les comptes annuels doivent être tenus selon le nouveau ou l'ancien système n'a pas encore été tranchée.

Swissinfo

Une rencontre a eu lieu le 26 novembre 2021. Le nouveau contrat doit être établi d'ici février 2022. La collaboration avec Swissinfo est très précieuse.

Chancellerie fédérale

Une rencontre avec Walter Thurnherr, chancelier de la Confédération, a également eu lieu le 26 novembre 2021. Il encourage l'OSE à affirmer davantage sa présence dans le domaine public. L'OSE doit soutenir la Confédération et la Chancellerie fédérale pendant la phase de test du nouveau système de vote électronique de la Poste en 2022.

Voyage

Le premier voyage officiel de Filippo Lombardi l'a conduit, le 22 novembre 2021, à la rencontre annuelle des présidentes et présidents des représentations suisses et des consuls honoraires à Paris. D'autres voyages suivront en 2022.

Prises de position

Ariane Rustichelli informe que les prises de position relatives au Covid-19 sont régulièrement complétées. Depuis le 17 septembre 2021, le Conseil fédéral a édicté de nouvelles règles s'appliquant aux certificats étrangers.

Les prises de position s'appuient toujours sur la résolution du CSE du 23.08.2021

https://www.swisscommunity.org/fileadmin/aso/Stellungnahmen_Medienmitteilung_Resolution/Resolution/Point_17.3_R-2021-27c_Resolution_reconnaissance_passeports_vaccinaux.pdf.

La situation en matière d'accès à la vaccination pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger et concernant l'acceptation des certificats de vaccins reconnus par l'OMS est en train d'être réglée. Si la vaccination a été effectuée avec des principes actifs reconnus par l'OMS, les certificats peuvent être reconnus par la Suisse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site : <https://www.swisscommunity.org/fr/nouvelles-et-medias/nouvelles-de-swisscommunity/vaccination-contre-le-covid-19>

4.2. Session d'hiver du Parlement

Ariane Rustichelli indique que la session d'hiver dure du 29 novembre au 17 décembre 2021. Le petit-déjeuner de l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » du 1^{er} décembre 2021 peut à nouveau avoir lieu au Palais du Parlement, après une longue interruption. Des questions portant sur les finances, la problématique bancaire et le Covid-19 sont à l'ordre du jour. Une rencontre avec l'intergroupe et des délégués et déléguées du CSE intéressés sera organisée le 10 mars 2022 à Berne. De plus amples informations suivront.

5. Élection d'un membre de la Commission de la « Revue Suisse » Maria Silletta, représentante du lectorat

Filippo Lombardi : les points de l'ordre du jour concernant l'élection d'Isabelle Moret (point 5) et de Maria Silletta (point 6) sont intervertis. L'élection de Maria Silletta a lieu en premier.

Décision

Par 77 voix contre 1 et 8 abstentions, le Conseil élit Maria Silletta en tant que représentante du lectorat au sein de la Commission de la « Revue Suisse ».

Filippo Lombardi félicite Maria Silletta pour son élection.

6. Élection d'un membre de l'intérieur du CSE Isabelle Moret (PLR/VD)

Filippo Lombardi : en raison d'une erreur de notre part, Isabelle Moret n'a pas été élue à la séance du CSE des 20 et 23 août 2021. Nous lui avons présenté toutes nos excuses pour les désagréments occasionnés.

Décision

Par 64 voix contre 4 et 12 abstentions, le Conseil élit Isabelle Moret en qualité de membre de l'intérieur du CSE.

Filippo Lombardi félicite Isabelle Moret pour sa réélection.

7. Élection d'un membre de l'intérieur du CSE Jérôme Benoit (représentant de Pro Helvetia)

Décision

Par 67 voix contre 2 et 13 abstentions, le Conseil élit Jérôme Benoit en qualité de membre de l'intérieur du CSE.

Filippo Lombardi félicite Jérôme Benoit pour son élection et lui souhaite la bienvenue au Conseil des Suisses de l'étranger.

8. Positionnement actuel et futur de l'OSE

8.1. Informations sur la retraite du Comité des 23 et 24.10.2021

Filippo Lombardi donne des informations sur la retraite du Comité des 23 et 24 octobre 2021 à Andermatt. Le thème principal était le nouveau positionnement de l'OSE. Martin Diethelm, de l'entreprise B'VM AG, a encadré et animé cette retraite qui s'est révélée très enrichissante. Celle-ci a notamment permis aux membres du Comité nouvellement composé de faire connaissance. Carmen Trochsler a participé virtuellement à l'événement. Laurent Wehrli était excusé. Le Comité a réalisé une analyse SWOT. Les déléguées et délégués ainsi que leurs suppléantes et suppléants ont reçu à cet effet un lien leur permettant de prendre part à un sondage. 57 personnes ont répondu au questionnaire. Les retours des déléguées et des délégués confirment, pour l'essentiel, les résultats de l'analyse SWOT du Comité. Nous disposons ainsi d'une base solide pour entamer la nouvelle législation.

Les grands axes stratégiques jusqu'en 2025 ont été définis pendant la retraite. Ceux-ci seront encore adaptés sur la base des résultats du questionnaire qui a été envoyé aux déléguées et aux délégués. Sur cette base, les priorités de la stratégie 2025 seront définies (parallèlement aux objectifs de la législation adoptés par le CSE en août 2021) ainsi que les objectifs de l'année 2022. Le document sera présenté aux membres du CSE pour prise de décision lors de la séance du 12 mars 2022 à Berne.

Un code de conduite est en cours de révision et sera également soumis à la séance du CSE du 12 mars 2022. Les déléguées et les délégués doivent en effet respecter certains principes et devoirs. L'un d'entre eux est le soutien à apporter à l'OSE. Cette fonction doit être prise au sérieux. Le CSE fonctionne comme un parlement. Comme à l'Assemblée fédérale, le Conseil est libre d'exprimer son opinion. Le Comité est composé de 11 membres élus. Celui-ci doit faire front commun face à l'extérieur (comme le Conseil fédéral).

8.2. SWOT

Le Comité et le CSE reconnaissent les forces de l'OSE suivantes :

- Ancrage légal de l'OSE, accord de prestations avec le DFAE
- Réseau solide avec d'importantes parties prenantes en Suisse et à l'étranger
- Représentativité géographique du Comité et du CSE
- Présence en ligne
- Prestations existantes de qualité

Le Comité et le CSE reconnaissent les faiblesses de l'OSE suivantes :

- Profil flou en raison de la définition peu claire de certaines tâches et prestations de l'OSE
- Lien distendu et manque d'ancrage avec les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- L'ancien Comité et le CSE se concentraient trop sur des questions relevant de l'organisation interne

Filippo Lombardi : le congrès des jeunes ou une participation active des jeunes aura lieu lors du congrès 2022 à Lugano.

Le Comité et le CSE reconnaissent les opportunités pour l'OSE suivantes :

- Renforcement du poids politique
- Nouvelle mobilité, migration dans les deux directions
- Intégration des jeunes générations (parlement des jeunes, déléguées et délégués du CSE), amélioration de la diversité (femmes)
- Numérisation

Le Comité et le CSE reconnaissent les menaces pour l'OSE suivantes :

- Risque démographique, double citoyenneté, liens moins étroits avec la Suisse
- Finances, dépendance de fonds publics
- Risque lié aux attributions, de nombreuses organisations ont des activités similaires
- Perte de confiance des différentes parties prenantes dans le travail de l'OSE

Les axes prioritaires découlant de l'analyse SWOT seront discutés lors de la séance du Comité le 5 février 2022 et un document sera élaboré pour la séance du CSE du 12 mars 2022. Le document sera approuvé par le CSE lors de sa séance du 19 août 2022.

Des canaux de communication adaptés au groupe cible doivent être développés et établis pour tous les modes de communication de l'OSE, y compris la « Revue Suisse ». Une autre tâche consiste à évaluer et développer les coopérations et à renforcer les organisations nationales. La « Revue Suisse » reste prioritaire. Elle est toujours un canal d'information fondamental pour toucher l'ensemble des Suissesses et Suisses de l'étranger. L'étude réalisée en 2020 par l'Université de Zurich, à la demande de la « Revue Suisse », montre que la version papier est plus appréciée et beaucoup plus lue que la version en ligne. Cette dernière ne parvient pas à s'imposer dans l'avalanche de messages électroniques. Certes, la version papier coûte cher (frais d'impression, coût du papier et frais de port), mais c'est celle que les lecteurs plébiscitent.

Une personne sur dix lit la version numérique de la « Revue Suisse ». Il y a quelques années, le DFAE prévoyait de supprimer la version papier de la « Revue Suisse » et de n'accorder un financement que pour l'envoi électronique. Compte tenu des réactions des lecteurs, cette décision a été suspendue.

Les différentes étapes de la stratégie 2025 peuvent être résumées ainsi :

- Mise au point en vue de la séance du Conseil du 5.02.2022
- Envoi au CSE pour consultation d'ici le 12.03.2022
- Révision de la stratégie 2025
- Approbation de la stratégie 2025 par le CSE le 19.08.2022

8.3. Discussion ouverte

Constantin Kokkinos, Grèce, fait un commentaire au sujet de la double citoyenneté. On ne peut guère intervenir quand les personnes possédant la double citoyenneté n'ont aucun lien avec la Suisse. Dans ce cas, la Suisse peut offrir une protection. De nombreux doubles nationaux ont le sentiment d'être oubliés par la Suisse. Les discussions avec les autorités doivent être plus équilibrées. Les Suissesses et Suisses de l'étranger devraient être sur un pied d'égalité avec leurs compatriotes résidant dans le pays. Sur ce point, il souhaite un engagement plus marqué.

Filippo Lombardi : deux tiers des Suissesses et Suisses de l'étranger vivent dans l'UE. Qu'il s'agisse de personnes possédant une double nationalité ou non, elles sont soumises au droit des assurances sociales de leur pays de résidence. Un tiers des Suissesses et Suisses de l'étranger vit hors de l'UE. D'autres réglementations et prestations s'appliquent à ces personnes. L'OSE échangera avec le DFAE lors d'une future séance, afin de savoir s'il est possible de prendre des mesures concernant ce point.

Daniel Plumet, France, approuve les explications de Constantin Kokkinos. Dans le club suisse dont il fait partie, quelqu'un a parlé de « vrais Suisses » lors d'une discussion sur la double citoyenneté. Les personnes ayant une double citoyenneté suscitent méfiance et préjugés.

Les jumelages entre communes sont un autre élément que M. Plumet souhaite aborder : il a en effet récemment rencontré le président de la commune où a émigré son grand-père. Il lui a demandé son soutien pour la réalisation d'un jumelage avec une commune suisse (Morges).

Filippo Lombardi : les jumelages sont réglés individuellement par les communes. De plus amples informations sont proposées sur le site des associations des communes d'Europe.

Si un jumelage peut être réalisé, l'OSE déléguera volontiers une personne du Comité sur invitation. M. Plumet est prié d'informer l'OSE de la suite des événements.

Hanspeter Haefeli, Brésil : la conférence consulaire s'est tenue début novembre 2021 au Brésil. M. Haefeli a eu l'occasion d'y participer et de s'exprimer sur l'OSE. Il y a deux écoles suisses au Brésil. Les jeunes ont évoqué leur intérêt à entrer en contact avec des écoles en Suisse. M. Haefeli a eu des échanges avec education-suisse.

Ariane Rustichelli : education-suisse est une fondation privée. Comme l'OSE, elle a son siège à l'Alpenstrasse 26, dans le même bâtiment. La présidence de l'OSE siège aussi au Conseil de fondation d'education-suisse. L'OSE et education-suisse travaillent de concert. Les questions relatives aux écoles suisses à l'étranger et à la formation en Suisse relèvent toutefois du domaine de compétences d'education-suisse. Les questions sur ce thème peuvent ainsi être directement adressées à education-suisse.

Ralph Steigrad, Israël, apprécie la SwissCommunity et la discussion intéressante qui se déroule au sein des groupes.

Andreas Feller, Grande-Bretagne, apprécie beaucoup la SwissCommunity. Il aimerait que celle-ci soit davantage présente au sein de l'OSE. Par exemple au début d'une nouvelle législature, avec un profil pour tous les délégués afin de pouvoir échanger sur certains thèmes et présenter les groupes de travail existants. La Community devrait être plus largement utilisée. Actuellement, il est difficile d'être en contact avec tous les délégués du CSE.

Ariane Rustichelli remercie les intervenantes et intervenants pour leurs remarques. Un nouveau groupe pour le Conseil des Suisses de l'étranger a été créé sur SwissCommunity. L'OSE enverra des informations à ce sujet aux délégués qui n'ont pas encore procédé à leur inscription.

Ivo Dürr, Autriche, aimerait revenir sur le point 8 de l'ordre du jour. Il salue l'analyse SWOT et en remercie les responsables. Après l'envoi du lien pour répondre au questionnaire, le temps à disposition était toutefois un peu juste. Il faudra prévoir un délai plus large à l'avenir.

Filippo Lombardi : le lien menant à l'analyse SWOT sera envoyé une nouvelle fois à tous les membres du CSE. De cette manière, ceux qui n'ont pas encore rempli le questionnaire auront encore la possibilité de le faire.

Hermes Murrat, Liban, souhaite aborder trois points : la « Revue Suisse » (qu'il ne lit pas sous forme électronique), la création d'un groupe WhatsApp pour les documents du CSE et la double citoyenneté.

Il revient sur les déclarations de Constantin Kokkinos. En cas de double citoyenneté, il ne faut pas faire de distinction entre « vrais » et « faux » Suisses. En tant qu'avocat, il défend les intérêts de ses clients. Si quelqu'un est citoyen suisse, les lois devraient s'appliquer de la même manière à tous. Un traitement inégal n'est pas conforme au droit constitutionnel. Comment l'OSE peut-elle faire en sorte que les droits de tous les citoyens et de toutes les citoyennes soient garantis ? Et ce peu importe que ces personnes aient ou non la double nationalité. Son client âgé de 70 ans aimerait rentrer en Suisse, mais cela lui est refusé.

Filippo Lombardi suppose qu'il s'agit d'un malentendu. L'OSE ne fait pas de différence entre les « vraies » et « fausses » personnes. De nombreuses personnes binationales (Suisse/Italie) sont établies au Tessin. Elles peuvent voter et doivent assumer des obligations. Il prie Hermes Murrat d'envoyer un courriel à l'OSE afin que ce cas puisse être transmis au DFAE.

Franz Muheim, Grande Bretagne : le forum SwissCommunity est très utile pour les associations suisses et pour le CSE. Les délégués peuvent échanger au sein des différents forums et se tenir au

courant. Près de 70 délégués ont déjà procédé à leur enregistrement sur la plateforme. Franz Muheim prie toutes les personnes qui ne l'ont pas encore fait de s'inscrire.

Filippo Lombardi : il ne doit pas y avoir de groupe WhatsApp supplémentaire, étant donné qu'un groupe existe déjà dans la SwissCommunity et qu'il permet déjà des échanges entre ses membres. En revanche, des sous-groupes peuvent être créés. La plateforme est conçue comme un instrument de travail.

Michael Helfenberger, Brésil : il voit un grand potentiel dans les pages locales de la « Revue Suisse ». 14 000 Suissesses et Suisses de l'étranger vivent au Brésil. Seule une infime part d'entre eux reçoit la « Revue Suisse ». Il faut mieux la faire connaître. Deux ou trois articles pourraient être écrits pour l'OSE.

Ariane Rustichelli : le sondage réalisé en 2020 auprès des lecteurs de la « Revue Suisse » a effectivement montré que les pages régionales étaient importantes et très appréciées. La rédaction travaille actuellement à un léger remaniement de la mise en page. Le contenu restera en revanche inchangé.

Bruno Wiget, Espagne, rejoint les propos de M. Feller et M. Muheim. Il faudrait communiquer principalement via la SwissCommunity. Les délégués devraient mieux l'utiliser. La communication interne à la « Revue Suisse » devrait être davantage utilisée afin de diffuser les idées plus largement.

Ernst Steinmann, Suisse : sur le thème de la communication et des besoins : plus de la moitié des Suissesses et Suisses de l'étranger ont vu le jour à l'endroit où ils vivent. Ils n'ont pas de passé migratoire et ont d'autres besoins que les doubles nationaux. Nous devons réfléchir sur ce point et tenter de parler aux jeunes, en choisissant des thèmes qui les intéressent. Les fêtes organisées pour les jeunes citoyens ainsi que la constitution d'une opinion politique en font partie.

Filippo Lombardi : nous prenons note de ce point. Les Suissesses et Suisses de l'étranger sont souvent la deuxième ou troisième génération. Le passeport suisse est effectivement vu comme une sécurité. Cela n'intéresse pas certaines personnes, qui ne prolongent pas leur passeport. Nous devons en tenir compte dans le positionnement de nos offres.

Il faut également noter que les synergies avec swissinfo doivent être exploitées davantage et plus régulièrement en complément de l'offre de l'OSE.

Filippo Lombardi revient sur une demande de Patrick Wyss, Mexique, reçue peu avant la séance du CSE d'aujourd'hui sur le thème « Envoi du matériel de vote par la poste ».

Patrick Wyss, Mexique : il s'agit d'un projet de l'ancien délégué du CSE, Karl Frei. Il s'est engagé pour la distribution à temps du matériel de vote et pour un envoi plus efficace. Un contrat a pu être conclu avec la Poste pour l'envoi du matériel de vote à un centre de distribution au Mexique. L'envoi a eu lieu le 15.10.2021. Il est arrivé au Mexique le 29.10.2021. Normalement, la distribution prend entre un et six mois. Il s'agit donc d'une amélioration de taille. Le renvoi en Suisse prend entre un et trois mois. Certaines personnes peuvent se permettre de renvoyer leur matériel de vote par service de messagerie. Ne serait-il pas possible d'organiser le renvoi par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse ? Le matériel de vote est aussi souvent considéré comme de la publicité par les autorités étrangères, qui le traitent de manière secondaire. La brochure d'information en vue de la votation pourrait être téléchargée en ligne, de sorte qu'il suffirait d'envoyer les bulletins de vote.

Filippo Lombardi : il ne faut pas oublier que cette proposition correspond au test réalisé par le DFAE. La procédure sera discutée lors d'une prochaine séance avec le chancelier de la Confédération. Les cantons sont responsables de l'envoi du matériel et s'en chargent effectivement. La solution réside dans le vote électronique.

Filippo Lombardi remercie les participantes et participants pour cette discussion animée.

9. Discussion : comment faciliter l'exercice des droits politiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger ?

- Besoins spécifiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger
- Actions entreprises par l'OSE
- Situation actuelle et attentes de l'OSE

Filippo Lombardi : il s'agit d'un thème récurrent. Depuis des années, l'OSE se bat pour que les Suissesses et Suisses de l'étranger puissent participer à la vie politique. La part de Suissesses et Suisses de l'étranger a augmenté de 10%. Actuellement, 205 000 personnes sont inscrites dans un registre électoral. Début 2021, après les votations fédérales, on a commencé à réaliser un sondage par e-mail auprès des déléguées et des délégués pour savoir quand le matériel de vote leur était parvenu. Ces sondages seront effectués pendant deux ans. Filippo Lombardi n'a pas été élu au Conseil des États pour 57 voix de différence. Une analyse effectuée dans le canton du Tessin a montré que la Chancellerie fédérale avait envoyé le matériel de vote trop tard dans certaines régions, et non pas par courrier A, mais par courrier B.

Le 19 novembre 2021, la Chancellerie fédérale a publié à ce sujet une fiche d'information sur le vote électronique en Suisse.

Le vote électronique était en vigueur en 2015. 14 cantons ont proposé cette possibilité. Le système de vote électronique développé par le canton de Zurich a été désactivé en 2015. En 2018, Genève a arrêté l'exploitation de son système pour des raisons financières. Un dur revers a été subi en 2019. La Chancellerie fédérale a constaté que le système de la Poste n'était pas sûr, ce qui a provoqué l'arrêt de son utilisation. Des discussions ont eu lieu avec la Chancellerie fédérale. Un autre essai pilote avec le nouveau système de la Poste doit avoir lieu en 2022.

Point de vue du Département fédéral des affaires étrangères, M. Michel Malizia, collaborateur consulaire/responsable des relations avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger.

Michel Malizia se présente en quelques mots. Il est responsable des affaires étrangères au DFAE. Il a travaillé près de 30 ans à l'étranger. Son dernier poste était au Maroc. Le DFAE défend les intérêts politiques, économiques et culturels des Suissesses et des Suisses de l'étranger dans leur pays d'établissement.

Michel Malizia indique que ce sont les cantons et la Chancellerie fédérale qui sont compétents en matière de vote électronique. L'envoi retardé du matériel de vote est un problème et soulève des inquiétudes. En raison du postulat Silberschmidt, le matériel de vote des Suissesses et Suisses de l'étranger autorisés à voter et inscrits dans les registres des cantons du Tessin, de Genève et d'Argovie a été envoyé par courrier diplomatique (50% par courrier diplomatique et 50% par voie postale normale). L'envoi par courrier diplomatique a été plus rapide, mais s'est révélé plus compliqué et plus onéreux. La logistique à l'échelle mondiale doit être bien planifiée.

Point de vue de la Conférence des Chanceliers d'État, Mme Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville et présidente de la Conférence des Chanceliers d'État.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl comprend les revendications de l'OSE. Le retard dans l'envoi du matériel de vote est un problème de taille. Ces prochaines années, la numérisation offrira de meilleures possibilités. Mais la décision appartient en fin de compte aux cantons. Le vote électronique a été proposé pendant dix ans. Bâle a stoppé l'exercice suite à une intervention politique. Le temps à disposition a servi à examiner les questions sur ce sujet. Des interviews et des ateliers ont été organisés dans ce but. Le « collecting » doit permettre de déposer des référendums et des initiatives par voie électronique. Un tiers de la population émet des critiques face à ce type de système. Les personnes favorables au « collecting » sont généralement aussi en faveur du vote électronique. Dans ce contexte, il faudrait aussi renforcer la collaboration avec les organisations de défense des personnes handicapées. Celles-ci sont en effet confrontées à des problèmes similaires.

Le vote électronique a été utilisé de 2004 à 2019. Lors de la publication du code source en 2019, une erreur a été décelée. D'où le revers subi et l'arrêt du projet. Un nouveau départ est nécessaire. Les conseils d'État et les parlements doivent s'engager pour proposer le vote électronique et maintenir ainsi le taux de participation aux suffrages.

La procédure de vote dans le canton de Bâle-Ville est numérique. Les résultats sont scannés et ne sont plus comptés à la main. 56% de la population est favorable au vote électronique. Les opposants émettent des réserves au niveau de la sécurité, et estiment que le résultat des votations et le secret des urnes sont menacés.

Si le système de la Poste démarre avec succès, en 2022 le vote électronique pourra à nouveau être proposé dans les cantons de Thurgovie, de Saint-Gall, de Bâle-Ville et des Grisons. Les élections de 2023 doivent pouvoir se dérouler sous forme électronique dans une partie des cantons. Le projet « Administration numérique en Suisse » concerne tous les cantons. Ils y travaillent ensemble.

Point de vue de la Poste Suisse SA, M. Martin Maegli, responsable de la politique et des affaires internationales.

Avec son mandat de service public, la Poste souhaite soutenir le processus de numérisation en Suisse. La majorité de la population suisse est favorable au vote électronique. Cette solution est bien acceptée.

La Confédération édicte les prescriptions et fait ce qui est possible. En raison d'une erreur dans le code source décelée en 2019, la Poste a été contrainte de reprendre à zéro le lancement du vote électronique. Un centre de compétences en cryptographie a été créé à Neuchâtel. Des tests sont en cours. La Poste entend être à nouveau opérationnelle sur ce terrain en 2022, pour autant que les tests se passent bien et que les bases légales soient établies. Un échange durable avec les personnes qui émettent des critiques est nécessaire. La Poste collabore aussi avec des hackers informatiques afin d'améliorer le système.

Filippo Lombardi annonce avoir parlé récemment avec Roberto Cirillo, le directeur général de la Poste. Il a appris que la Poste s'engageait pour cette solution. L'horizon temporel doit être respecté afin que tous les cantons souhaitant participer puissent le faire.

Il ne peut pas y avoir de système réservé aux Suissesses et aux Suisses de l'étranger. Une solution doit aussi être trouvée pour les Suissesses et les Suisses du pays. Et la souveraineté des cantons doit être respectée. Il s'agit d'une affaire complexe.

Discussion et questions sur le sujet.

Antoine Belaieff, Canada : un sondage a été réalisé au Canada. Pour un grand nombre de citoyennes et citoyens, il s'agit d'une priorité. Le matériel de vote des cantons de Genève et de Zurich pour les votations de ce week-end n'est pas arrivé à destination. Le vote par correspondance doit être plus efficace. Il faut trouver des entreprises privées ou envoyer le matériel avec DHL.

Jean-Pierre Stern, Suisse : il s'agit d'une information importante. Le vote électronique doit être à la portée de tous, et pas seulement des Suissesses et des Suisses de l'étranger.

Filippo Lombardi : la question est politique. L'investissement financier est conséquent. Pas seulement pour un certain nombre de Suissesses et de Suisses de l'étranger. Les opposants vont argumenter en ce sens.

Ernst Erich Balmer, Espagne : l'accès au système de vote électronique de la Poste est-il vérifiable avec Swiss ID ?

Heidi Mustvedt-Plüss, Norvège : question à Mme Schüpbach-Guggenbühl : est-il techniquement possible de mettre à disposition un système réservé aux Suissesses et Suisses de l'étranger ?

Jean-Pierre Mittaz, États-Unis : question à Mme Schüpbach-Guggenbühl : l'envoi du matériel de vote diffère d'un canton à l'autre. Dans un foyer, le matériel de vote du canton du Valais est arrivé le 18 octobre 2021, celui du canton de Zurich trois semaines plus tard. Genève a envoyé le matériel le 19 octobre 2021, Aarau le 15 octobre 2021. Si tous les cantons avaient envoyé les documents plus tôt, ils seraient également arrivés plus tôt.

Bruno Wiget, Espagne, participe au projet « Smart CD ». La transparence joue un rôle important.

Réponses de Martin Maegli.

M. Maegli ne peut pas donner de réponse aux questions techniques. Le lien ci-dessous porte sur le vote électronique : <https://www.evoting-blog.ch/fr/pages/2021/des-specialistes-du-monde-entier-sug-gerent-des-ameliorations-sur-la-version-beta-du-systeme-de-vote-electronique-de-la-poste?>

La Poste expédie le matériel de vote dans le monde entier. L'envoi est assuré jusqu'à la frontière. Au-delà de celle-ci et selon le pays, la suite du voyage varie. Le vote électronique pour l'ensemble de la Suisse permettrait d'assurer une planification. La Poste travaille à améliorer la transparence. Une ouverture complète du code source doit être rentable. L'argent ne doit pas être le principal argument, contrairement à la sécurité. La Poste a tiré des leçons de ses erreurs passées. Elle a notamment réagi en créant le centre de compétence en cryptographie de Neuchâtel. Elle s'engage aussi fortement en faveur de Swiss ID.

Réponses de Barbara Schüpbach-Guggenbühl.

Le sujet sera abordé à la séance du Comité lundi prochain. L'envoi du matériel de vote doit être amélioré. Le matériel est envoyé au moins quatre semaines avant le scrutin. Des délais courent jusqu'à deux mois avant les votations fédérales, et ils doivent être respectés. En matière de votations cantonales, il faut attendre des décisions et respecter les délais. L'impression et l'envoi du matériel ont lieu pendant ces deux mois.

Les coûts des futurs systèmes (open source) doivent être assumés par les cantons. Seuls les nouveaux éléments sont concernés.

Concernant Swiss ID, des solutions seront probablement trouvées plus vite que prévu.

Réponses de Michel Malizia.

Le déroulement de l'envoi du matériel de vote est prescrit et défini dans la loi. C'est une question de nature politique et il faudrait la moderniser. M. Malizia estime que l'envoi du matériel pourrait être facilité si les documents étaient envoyés plus tôt. De nombreuses difficultés pourraient être éliminées. Le DFAE, en collaboration avec l'OSE, doit exercer une forte pression au niveau politique.

Filippo Lombardi remercie les intervenantes et intervenants pour leur participation à cet échange. D'autres discussions suivront. L'objectif est de pouvoir introduire un vote électronique sûr et rapide et d'envoyer le matériel de vote plus tôt.

10. Discussion sur la problématique bancaire

- Besoins spécifiques des Suissesses et des Suisses de l'étranger
- Actions entreprises par l'OSE
- Situation actuelle et attentes de l'OSE

Filippo Lombardi : il s'agit d'un problème central. La situation s'est détériorée depuis 2008. Le Conseil national et le Conseil des États ont été actifs sur ce sujet.

Cependant, il n'a pas été possible d'en faire un objet parlementaire qui obligerait les banques à accepter les clients suisses de l'étranger. L'OSE a alors pris contact avec les banques d'importance systémique pour discuter avec elles de ce qui pouvait être fait pour les Suissesses et Suisses de l'étranger. Les banques ont accepté de mettre à la disposition de la clientèle à l'étranger des informations plus complètes sur le site internet de l'OSE et de proposer une personne de contact dans chaque établissement.

Aucune banque n'a toutefois accepté d'accorder les mêmes conditions aux Suissesses et Suisses de l'étranger qu'à celles et ceux résidant dans le pays. La collaboration débutée fin 2018 avec la BCGE est très bonne. C'est la seule banque à accepter la clientèle suisse de l'étranger aux mêmes conditions que la clientèle en Suisse, sans que ces personnes aient à effectuer un versement minimal. Pour améliorer encore les possibilités pour les Suissesses et Suisses de l'étranger, le Comité a consenti à un contrat de coopération avec l'entreprise de technologie financière Yapeal. Cette collaboration devrait permettre de résoudre les problèmes dans certains pays. Les exigences en matière de conformité (*compliance*) varient fortement d'un pays à l'autre.

Vous trouverez d'autres informations dans la fiche « problématique bancaire » disponible sur notre site : https://www.swisscommunity.org/fileadmin/asofactsheets/OSE_Factsheet_Banques.pdf

Point de vue de SwissBanking (Association suisse des banquiers), M. Markus Staub, responsable Retail Banking & réglementation prudentielle.

SwissBanking est consciente du problème. Selon les pays impliqués, la situation de départ est différente. Elle varie également selon l'activité des banques suisses et la façon dont les affaires sont traitées. Pour des raisons de régulation, les Suissesses et Suisses de l'étranger ont dans certains cas de la peine à obtenir des prestations ou alors se voient proposer des conditions défavorables. Il prie l'assemblée de faire preuve de compréhension à cet égard. Les régulations locales relevant du droit sur la surveillance des banques doivent être observées à l'étranger. Ces dispositions peuvent être très étendues. La politique commerciale des différentes banques joue souvent un rôle, comme le fait qu'il s'agisse de relations avec des clients de longue date ou de nouveaux clients. Souvent, il en résulte des modèles tarifaires variables. SwissBanking entretient un dialogue de qualité avec l'OSE. Elle juge important d'identifier tôt les durcissements de la réglementation. Les informations au sujet des banques proposées sur le site de l'OSE sont transparentes.

Filippo Lombardi prie toutes les banques d'annoncer régulièrement les changements et les mutations à l'OSE par l'intermédiaire de SwissBanking, afin que la liste reste actuelle.

Point de vue de la BCGE, M. Christoph Habluetzel, directeur de la BCGE à Zurich, responsable Private Banking.

La BCGE, dont le siège est à Genève, possède des succursales à Lausanne, Zurich et Bâle. Elle est active en France (zone transfrontalière) ainsi qu'à Dubaï et Hong Kong. La banque propose des solutions sur mesure aux Suissesses et Suisses de l'étranger. Les règles en vigueur dans les différents pays doivent être observées et respectées. Il peut donc arriver que certains pays doivent être exclus des activités de la banque. Ces prescriptions sont un processus en perpétuelle évolution. La priorité reste la sécurité et la satisfaction de toutes les parties impliquées. À la BCGE, des équipes de spécialistes travaillent uniquement pour la clientèle à l'étranger. L'offre de prestations est vaste et transparente.

Les Suissesses et Suisses de l'étranger peuvent adresser leurs questions par e-mail à l'adresse suivante : auslandschweizer@bcge.ch

Point de vue de Yapeal, M. Daniel Bänziger, Market Development Lead.

Yapeal est le nouveau partenaire de l'OSE. L'entreprise a vu le jour il y a 3 ans, à l'initiative de 14 membres fondateurs. Elle est la première du secteur de la fintech à avoir obtenu les licences nécessaires de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Yapeal propose des solutions bancaires et des produits efficaces au niveau des frais. Elle possède une licence de Visa et peut donc émettre des cartes de crédit pour des tiers. Le développement et le service clientèle sont basés à Berne. Le développement de l'offre se fait grâce aux expériences des clients et avec eux. Une grande importance est accordée à la transparence. Les conditions en matière de régulation doivent être réunies et la loi sur la protection des données doit être respectée.

La clientèle a le choix entre différents types de comptes qui peuvent être utilisés pour des opérations de paiement nationales et internationales et pour le retrait d'argent liquide. Pour les enfants, il est possible d'ouvrir un compte spécifique pour l'argent de poche. Les clients peuvent définir eux-mêmes le nom du compte. Lors de l'ouverture d'un compte, les données du passeport doivent être scannées avec un téléphone portable. Yapeal est actuellement active dans les pays limitrophes : Allemagne, Autriche, France, Liechtenstein et Italie. À l'avenir, l'accent sera mis sur 15 autres pays d'Europe occidentale.

Discussion et questions sur le sujet.

Antoine Belaiëff, Canada : pour pouvoir régler des factures, il est nécessaire de disposer d'un compte en Suisse. Il a eu des problèmes pour gérer un héritage et sait qu'il est important d'effectuer les paiements avec une carte de crédit sur un compte suisse. La solution de PostFinance est bonne, mais l'e-banking n'est cependant pas possible. D'autres banques (p. ex. la Banque Migros et Raiffeisen) sont actives en Europe, mais pas au Canada.

Filippo Lombardi : PostFinance dispose d'une licence bancaire limitée, c'est pourquoi certaines prestations ne sont pas encore disponibles.

Constantin Kokkinos, Grèce : il juge cette discussion importante. Le Comité travaille de manière très productive. Les banques sont des institutions privées et ne peuvent pas être obligées à nouer des relations bancaires avec des personnes. Un code de conduite pourrait être élaboré. La transparence devrait être garantie en matière de tarifs et de conditions lorsque c'est possible.

Filippo Lombardi renvoie une nouvelle fois à la fiche d'information des banques disponibles sur le site internet. On y trouve certaines réponses (cf. point 10 de l'ordre du jour). La BCGE et aussi Yapeal seront toutes deux présentes au congrès de 2022 à Lugano et pourront répondre aux questions sur place.

Markus Thomas, Espagne : a été en contact avec la succursale bâloise de la BCGE. Actuellement, il n'est plus possible d'ouvrir un compte par correspondance. Il faut se présenter personnellement sur place.

Helmut Uwer, Allemagne : souhaite davantage de transparence de la part de la BCGE. Les informations et les conditions devraient être publiées sur le site internet.

Patrick Wyss, Mexique, aimerait savoir comment ouvrir un compte chez Yapeal.

Carmen Trochsler, Australie, aimerait savoir pourquoi il faut absolument se présenter sur place pour pouvoir ouvrir un compte.

Franz Muheim, Grande Bretagne, aimerait savoir comment procéder pour ouvrir des comptes à la BCGE. Chez Yapeal, ouvrir un compte n'est possible actuellement que dans les pays limitrophes. Il espère que la Grande-Bretagne en fait aussi partie et souhaite savoir comment cela se passe pour les Suissesses et Suisses de l'étranger résidant aux États-Unis et au Canada.

Réponses de Martin Maegli

La Poste ne se positionne pas sur le plan international. La modification de la loi PostFinance et les thèmes des hypothèques et des crédits seront bientôt débattus au Parlement. Les discussions s'annoncent longues et difficiles. La Poste ne peut pas se permettre d'attendre qu'une décision soit prise. C'est pourquoi elle a décidé de ne pas démarcher une nouvelle clientèle. La Poste est transparente, sa fiche d'information est actuelle. L'application de la Poste n'est pas non plus positionnée à l'échelle internationale et n'est donc pas proposée à l'étranger.

Réponses de Christoph Habluetzel

Les frais de tenue de compte de la BCGE sont les mêmes pour l'ensemble des Suissesses et Suisses de l'étranger, c'est-à-dire de CHF 36 par an. Le montant ne joue aucun rôle lors de l'ouverture du compte. Le processus est conçu de manière à pouvoir répondre aux besoins. De nombreux comptes sont nécessaires pour le versement de l'AVS ou pour l'ensemble de la solution de prévoyance. Nous avons reçu de nombreuses demandes concernant l'ouverture de comptes. La BCGE est confrontée à différentes questions de conformité et de restrictions dans différents pays et a dû établir des priorités. Il est donc préférable de répondre aux besoins des clients directement sur place, en Suisse. Il n'y a aucun arbitraire dans cette règle. La BCGE est disponible à l'adresse électronique (auslandschweizer@bcge.ch) pour répondre aux questions et sera également présente au congrès à Lugano.

Réponses de Daniel Bänziger

L'ouverture d'un compte s'effectue sous forme numérique. Le passeport biométrique peut être utilisé à cette fin. Des informations sont proposées sur www.yapeal.ch. Les questions peuvent être adressées à info@yapeal.ch. En outre, des informations seront proposées à ce sujet sur le site de SwissCommunity. Pour le moment, les statuts de Yapeal ne permettent pas de collaborer avec des personnes résidant aux États-Unis. Les paiements internationaux sont possibles depuis le compte de

Yapeal comme les versements pour les pays limitrophes, étant donné que des frontaliers font partie des personnes concernées.

Réponses de Markus Staub

SwissBanking ne peut pas se prononcer sur des cas individuels. Concernant la transparence, la liste sur le site de l'OSE est une aide précieuse. L'ASB n'a pas une grande marge de manœuvre. Le catalogue de questions devrait être révisé et les questions précisées, afin d'obtenir davantage de réponses.

Ariane Rustichelli indique que l'OSE contactera SwissBanking à ce sujet.

Filippo Lombardi remercie les intervenantes et intervenants pour leur participation et leurs précieuses contributions à cette séance.

11. Divers

Filippo Lombardi : est satisfait de la participation et des discussions. Le CSE nouvellement composé prend un nouveau départ. Pour répondre le mieux possible aux attentes des déléguées et des délégués du CSE, il invite les personnes concernées à adresser leurs remarques et suggestions à l'adresse électronique suivante : direction@swisscommunity.org.

Groupes de travail

Quelques déléguées et délégués du CSE ont exprimé le souhait de créer des groupes de travail. C'est une bonne chose, mais il est nécessaire de définir un cadre clair pour ces groupes de travail et d'en informer le Comité au préalable. Si ces groupes ont vocation à devenir des groupes officiels du CSE, ce dernier doit se prononcer sur les propositions visant à les constituer. Lorsqu'un groupe de travail est formé et qu'il doit devenir un groupe officiel, il doit être clairement défini : les objectifs doivent être clairs, la durée d'existence du groupe (18 mois maximum) jusqu'à l'obtention des résultats doit être fixée à l'avance. Les personnes qui souhaitent fonder un groupe peuvent d'ores et déjà prendre contact avec d'autres membres du CSE et/ou lancer un appel dans l'espace réservé aux déléguées et délégués du CSE de la Community. Dès que les objectifs du groupe auront été clairement définis, le ou la responsable de sa direction (et des rapports réguliers sur les activités du groupe) devra en informer le secrétariat de l'OSE. Si un groupe de travail est officiellement reconnu par le CSE, il devra faire régulièrement un rapport sur son travail lors des séances du CSE.

Propositions

Pour rappel, les propositions qui complètent un point de l'ordre du jour doivent être déposées au secrétariat au plus tard trois jours ouvrés avant la séance du CSE.

Si un point doit être ajouté à l'ordre du jour, cette proposition doit être déposée au plus tard 10 jours ouvrés avant la séance du CSE.

Prochaines séances du CSE

Jeudi 10 mars 2022 à Berne

Rencontre entre les membres de l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » et les déléguées et délégués du CSE. Le lieu de la séance sera annoncé en temps utile. Pour des raisons d'organisation, la séance n'a pas lieu le vendredi, jour où de nombreux parlementaires quittent la capitale.

Samedi 12 mars 2022 à l'hôtel de ville de Berne

Les coûts d'une séance hybride sont près de CHF 10 000 plus élevés que pour une séance normale. La question de savoir si, à l'avenir, les séances du CSE peuvent se dérouler sous forme hybride (sur place avec participation en ligne active) ou non est surtout une question de budget et fait l'objet de clarifications.

Vendredi 19 août 2022 (Palazzo dei Congressi à Lugano)

Filippo Lombardi prend congé de toutes les personnes présentes et remercie les responsables de la technique, les interprètes et le secrétariat pour leur collaboration et l'organisation de la séance. Il espère revoir l'assemblée au complet le samedi 12 mars 2022 à Berne et émet ses meilleurs vœux pour les fêtes à venir.

La séance se termine à 18h05.

La rédactrice du procès-verbal

Le président

Sandra Jehle

Filippo Lombardi